

Annonces Légales

Arrêté 2021 - 103 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.
En vertu de cet arrêté, le tarif est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

CONSTITUTIONS

FI30039

Par acte SSP du 17/02/2022 il a été constitué une SARL dénommée :
DOM TRAVAUX MULTISERVICES
Siège social : CITE DILLON SQUADRA D, N°338 RUE THEODORE TALLY 97200 FORT DE FRANCE
Sigle : DTMS
Capital : 1.000€
Objet : la rénovation, la réhabilitation immobilière, la plomberie.
Gérant : M MERLIN NICOLAS, Maison 47, 3,5 km Rte Chateauboeuf 97200 FORT DE FRANCE.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE

FI30040

Par acte SSP du 08/03/2022 il a été constitué une EURL dénommée :
DEZILE BEAUTY
Siège social : CROIX GIRIN VOIE 1 97213 GROS MORNE
Capital : 500€
Objet : Soins esthétiques, Pose de prothèses ongulaires, beauté des mains et pieds et vente de produits et objets se rapportant à l'activité.
Gérant : Mme BAZABAS Laurianne, Rés Les Hauts de l'Etang B8 97212 ST JOSEPH.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE

FI30041

Par acte SSP du 08/03/2022 il a été constitué une EURL dénommée :
DEZILE ACADEMY
Siège social : CROIX GIRIN VOIE 1 97213 GROS MORNE
Capital : 500€
Objet : Formation professionnelle pour adultes, activité de formation en apprentissage, vente de produits se rapportant à l'activité, formation à distance
Gérant : Mme BAZABAS Laurianne, Rés. Les Hauts de l'Etang B8 97212 ST JOSEPH.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE

FI30043

Par assp du 09/03/2022, avis de constitution d'une SASU dénommée :
SEGALGROUP
Capital : 1 €.
Siège social : 4 Lot les Hameaux de l'Anse à l'âne, 97229 TROIS ILETS - MARTINIQUE.
Objet : La prise de participation, par tous moyens, la gestion, la cession de toutes participations, dans toutes sociétés ou entreprises quelconques, cotées et non cotées, créées ou à créer, notamment lors d'une augmentation de capital ou par voie de souscription, d'acquisition, d'apport ou autrement ; l'acquisition, la vente et la gestion de tous portefeuilles de valeurs mobilières françaises ou étrangères; toutes prestations d'assistance, de conseil, d'études, d'animation au profit de sociétés françaises et étrangères, en particulier dans les domaines financier, stratégique, managérial, comptable, juridique, fiscal, administratif, assistance technique et plus généralement toutes prestations de services à destination des entreprises ;
Durée : 99 ans.
Président : MIMIAGUE Thomas, 4 Lot les Hameaux de l'Anse à l'âne 97229 Trois Ilets, Martinique
Immatriculation au R.C.S. de FORT DE FRANCE.

FI30047

Par acte SSP du 30/08/2021 il a été constitué une SASU dénommée :
CSL RENOV'
Siège social : Quartier Jeanne d Arc Voie 3 97232 LE LAMENTIN
Capital : 100€
Objet : Tous travaux de construction et rénovation générale de bâtiments résidentiels et non résidentiels
Président : M SILLON - LOREDON Cédric, Paul, Quartier Jeanne d Arc Voie 3 97232 LE LAMENTIN.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE

FI30055

Par acte SSP du 01/01/2022 il a été constitué une SASU à capital variable dénommée :
B & M ELEC
Siège social : C/o BURO CLUB, 11 rue des arts et métiers - Lot DILLON STADE 97200 FORT DE FRANCE
Capital minimum : 500€
Capital initial : 500€
Capital maximum : 200.000€
Objet : Montage, pose, dépose, et câblage de tout corps électrique (petit, moyen et gros oeuvre)
Président : RIAC CONSULT, RCS 888 752 664 FORT DE FRANCE, EURL au capital de 1 000€, 11 rue des arts et métiers, Lot DILLON STADE 97200 FORT DE FRANCE représentée par M EL YATIMI Rachid.
Directeur Général : M BOUNOUSS Moumaïna, 264 avenue de Belle Ferme 01170 GEX.
Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix.
Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre les associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE

FI30064



Avis de constitution

Par acte SSP, en date du 05/04/2022, est constituée une SARLU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : AMARA
Siège : 81 Rue Blénac - 97200 FORT DE FRANCE
Objet : Vente de vêtements et accessoires en magasin
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 € divisés en 100 parts sociales de 10 €
Président : Amal CLERC OSMAN demeurant Lot Jolimont La Désirade - 97232 LE LAMENTIN
Immatriculation au RCS de F-de-F
Pour avis et mention,

La gérante

MODIFICATIONS

FI30059

SCP Sandra BASLÉ et Fabienne VERRIEZ
Notaires associées
88 boulevard de Bliche
35133 LÉCOUSSE

AR STERED - MOR

Société civile
Capital 125.000,00 €
Ancien siège : ARZON (56640) 33 Chemin du Crouesty
Nouveau Siège : SAÏNTE ANNE (97227)
16 avenue Nelson Mandela
SIREN 495 319 238 RCS VANNES

Par décision collective du 31 mars 2022, les associés ont décidé le transfert du siège social à SAINT-ANNE (97227), 16 avenue Nelson Mandela, dans le ressort du tribunal de commerce de FORT-DE-FRANCE (97200);
Pour rappel, la société a été constituée pour 99 ans à compter de son immatriculation soit jusqu'au 11/04/2106, et a pour objet « propriété, et gestion à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers, et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés ; acquisition, prise à bail, location-vente, propriété ou copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover,

de tous autres biens meubles et immeubles ; construction sur les terrains dont elle est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ; réfection, rénovation, réhabilitation d'immeubles anciens, travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination ; administration, mise en valeur et exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ; obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire ; toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social »
Formalités seront faites aux RCS de VANNES (56000) et de FORT-DE-FRANCE (97200)

Pour avis, le notaire

FI30035

GC TELECOM

SASU au capital de 500€
Siège social : Quartier Mont Vert
97231 LE ROBERT
RCS 900 573 692 FORT DE FRANCE

L'AGE du 27/03/2022 a transformé la société en EURL, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 27/03/2022 et a nommé gérant : M CABAZ Giovanni, Quartier Mont Vert 97231 LE ROBERT.
Le reste demeure inchangé. Mention au RCS de FORT DE FRANCE

VENTES

FI101689

SASU BOULOGNE YANG TING
AVOCAT
Maître Corinne BOULOGNE YANG-TING
Avocat au Barreau de Martinique
21 Lotissement la Carrière
97200 FORT DE FRANCE
Tél : 0596787480
contact972@cbyat-avocats.fr

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

ROLE N°20/00076
Il sera procédé le **MARDI 17 MAI 2022 à 10H00**, à l'audience de vente du tribunal judiciaire de Fort de France, Cité Judiciaire - 35 Bd du Général de Gaulle à Fort de France, Palais de Justice, Salle des saisies immobilières à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur :

Les biens et droit immobiliers cadastrés section B numéro 100 pour une contenance totale de 01ha 17a 30ca, dans la commune de SAINT JOSEPH, lieudit Grosse Gouttière, consistant en un terrain sur lequel repose une maison simple à rez-de-chaussée et une dépendance.

Selon procès-verbal de description de Maître Gaétan BEAUREGARD, huissier de justice, de la SCP JC-MONIER, P. JULLIAN, S.LUCENA-SERRANO et G.BEAUREGARD, huissiers associés, à SCHOELCHER, dressé le 14 septembre 2020.

Pour toute visite des lieux, s'adresser à la SCP JC-MONIER, P. JULLIAN, S.LUCENA-SERRANO et G.BEAUREGARD, Huissiers de justice au 0596 61 09 62.

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de :
SOIXANTE MILLE EUROS (60.000 euros)

Le cahier des clauses et conditions de vente a été déposé au greffe des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de Fort de France où toute personne peut en prendre connaissance mais aussi au Cabinet de la SASU BOULOGNE YANG TING AVOCAT représentée par Me Corinne BOULOGNE YANG-TING, avocat soussigné.

Les enchères sont portées par ministère d'avocats inscrits au Barreau de Martinique.

Pour tout renseignement s'adresser à la SASU BOULOGNE YANG TING AVOCAT

APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

FI30054



Département de la Martinique
GROUPEMENT DE COOPERATION
SANITAIRE DE MOYENS DE MANGOT
VULCIN(GCS MV)
BP 303
Quartier Mangot Vulcin
Route du Vert-Pré
97286 LE LAMENTIN
Tél : 05 96 48 81 37
Fax : 05 96 48 82 70

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Services
1 / Identification de l'organisme qui passe le marché
Groupement de Coopération Sanitaire de Moyens de Mangot Vulcin
Pouvoir adjudicateur :
Monsieur Joaquin MARTINEZ Administrateur
Cité Hospitalière de Mangot-Vulcin
BP 303 - Route du Vert-Pré - Quartier Mangot-Vulcin - 97286 LAMENTIN
tel : 05 96 48 81 37 - Fax : 05 96 48 82 70

2 / Objet de la consultation
Maintenance des onduleurs sur la cite hospitalière de Mangot Vulcin
Procédure Adaptée passée dans le cadre des articles R 2123-1 - R 2123-4 - R 2123-5 - R 2131-12 du Décret 2018-1075 du 03 décembre 2018

3 / Lieu d'exécution de la prestation
Cité Hospitalière de Mangot Vulcin
4 / Caractéristiques principales
La Prestation fait l'objet d'un Lot Unique qui concerne les installations de la MCO et de la Psychiatrie. Les caractéristiques de ces installations sont mentionnées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières, et ce pour permettre au soumissionnaire de mieux apprécier la nature du besoin.

Classification CPV de l'objet principal :
- Classification CPV : 31155000-7 « Onduleurs »
- Classification CPV Secondaire : 50532400 : « Services de réparation et d'entretien de matériel de distribution électrique »

Visite des Candidats
Afin d'élaborer leurs propositions, les Candidats auront l'obligation de visiter les locaux concernés afin d'identifier les installations et les équipements ci-dessus. Une attestation de visite sera remise et devra être fournie dans la proposition sous peine de rejet de l'offre.

Cette Visite des locaux est à définir avec le Responsable de filière courant fort / courant faible et automatisés (coordonnées téléphoniques : article 11 du présent AAPC)

Elle permettra aux Candidats d'apprécier la nature du besoin et d'évaluer les contraintes liées à la bonne exécution de la Prestation.

Les soumissionnaires peuvent se présenter soit en qualité d'entreprise unique, soit en qualité de groupement d'entreprises conjoint ou solidaire.

5 / Durée de la prestation
La durée d'exécution de la Prestation, qui prend effet à compter de la date de notification du Marché au Titulaire, est fixée à **UN (01) an**.

Le marché pourra faire l'objet de **deux (02) reconductions**, après décision des deux parties, trois mois minimum avant la date d'échéance annuelle, et ce, sans pouvoir excéder une durée totale de **TROIS (03) ans**.

6 / Conditions relatives au Marché
- Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent ;
- Financement : Budget du Groupement

Annonces Légales

Arrêté 2021 - 103 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.
En vertu de cet arrêté, le tarif est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

de Coopération de Sanitaire de Moyens de Mangot Vulcin
- Paiement : Mandat administratif
- Délai de paiement : 50 jours
- Unité monétaire utilisée : Euro
- Offres et documents associés : uniquement en français

7 / Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures : Sélection des candidatures sur la base des justificatifs produits par les candidats relatifs à leurs qualités et capacités, décrites dans le Règlement de la Consultation (articles R 2142 -1 ; R 2143-3 ; R 2143-4 ; R 2143-5 du Décret n° 2018-10750 du 03 décembre 2018).

8 / Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères pondérés énoncés dans le Règlement de la Consultation.

9 / Conditions de délai

Date limite de réception des offres : **Le LUNDI 25 AVRIL 2022 - 12 h 00 (heure de Martinique)**

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10 / Conditions de transmission des offres

Définies dans le Règlement de la Consultation (R.C.)

11 / Date d'envoi du présent Avis à la publication

Le VENDREDI 01 AVRIL 2022

Annexe I - adresses complémentaires

12 / renseignements complémentaires

La date limite de réception de demande de renseignements complémentaires est de 08 jours avant la date limite de réception des Dossiers.

12.1 - Renseignements d'ordre administratif

Nom de l'organisme : **Groupement de coopération sanitaire de moyens de mangot vulcin** Correspondant : **Celule Marchés Publics** BP 303 - Route du Vert Pré - Quartier Mangot Vulcin - 97286 Lamentin. Tél. : 05 96 48 88 38 - Fax : 05 96 48 82 70

Adresse Internet URL : <http://gcsmv.e-marchespublics.com>
12.2 - D'ordre technique

Nom de l'organisme : groupement de coopération sanitaire de moyens de mangot vulcin

Correspondant : **Mme Liliane MOU-LOU**

Responsable Filière courant fort/courant faible

Service Technique - Cité Hospitalière de Mangot Vulcin Route du Vert-Pré - Quartier Mangot Vulcin - 97232 Lamentin. Tél. : **05 96 48 88 52 - Port. : 06 96 31 74 48 - Fax : 05 96 48 82 81**

13 / Adresse où l'on peut retirer le Dossier de Consultation :

- Soit au groupement de coopération sanitaire de moyens de mangot vulcin

Celule Marchés Publics

BP 303 - Route du Vert Pré - Quartier Mangot Vulcin - 97286 Lamentin

Tél. : 0596 48 88 38 / Fax : 0596 48 82 70

- Soit sur le Site Internet suivant :

<http://gcsmv.e-marchespublics.com>

14 / Adresse où les Dossiers doivent être envoyés :

celle mentionnée au 13-1 du présent Avis.

Fait au Lamentin, le mercredi 30 mars 2022

L'Administrateur, Joaquin MARTINEZ

ENQUÊTES PUBLIQUES

FI30006



Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément à l'arrêté préfectoral n° R02-2022-03-09-00004 du 14 mars 2022, le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique pour une demande d'autorisation environnementale, au titre de la loi sur l'eau, pour les travaux de reprise et d'amélioration des réseaux pluviaux, au quartier Anse l'Étang, à Tartane, sur le territoire de la commune de Trinité, présentée par la communauté d'agglomération du pays nord Martinique (CAP NORD Martinique).

Cette enquête publique d'une durée de 30 jours, se déroulera du **05 avril 2022 au 04 mai 2022 inclus** à la mairie de Trinité, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des services.

Monsieur Jean-Michel Joseph ALON-ZEAU, désigné en qualité de commissaire enquêteur, par décision N° E22000001/97 du 07 mars 2022 du tribunal administratif de Fort-de-France, procédera à l'ouverture de l'enquête publique, le 05 avril 2022 et siégera à la mairie de Trinité, aux dates et heures ci-après :

- Mardi 05 avril 2022 de 9h à 12h - Ouverture et permanence

- Mercredi 13 avril 2022 de 9h à 12h - Permanence

- Jeudi 21 avril 2022 de 9h à 12h - Permanence

- Mercredi 27 avril 2022 de 9h à 12h - Permanence

- Mercredi 04 mai 2022 de 9h à 12h - Permanence et clôture

Le public peut prendre librement connaissance du dossier d'enquête publique et peut consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet au sein de la mairie de Trinité. Il peut les adresser par courrier au commissaire enquêteur, en mairie de Trinité, ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique : enquetes-publicques.deal972@developpement-durable.gouv.fr. Ces observations seront annexées au registre d'enquête publique. Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-après :

<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr> rubrique « Participation du public/Enquêtes publiques 2022 » ainsi qu'en mairie de Trinité.

La personne responsable du projet est M. Bruno Nestor AZEROT, Président de CAP NORD MARTINIQUE.

Toute information devra être demandée à M. Raphaël MARECHAL - Tél : 05 96 53 20 78 - ra-phael.marechal@capnordmartinique.fr.

Les frais de publicité, d'affichage ainsi que l'indemnisation du commissaire enquêteur sont à la charge de CAP NORD MARTINIQUE.

Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus d'une part, à la disposition du public en mairie de Trinité, ainsi qu'à la DEAL Martinique aux jours et heures habituels d'ouverture et d'autre part, publiés sur le site internet de la DEAL :

<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr> rubrique « Participation du public/Enquêtes publiques 2022 »

Schoelcher, le 14 mars 2022

FI30044



Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément à l'arrêté préfectoral n° R02-2022-03-21-00005 du 22 mars 2022, le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique pour l'extension de la partie marine de la réserve naturelle nationale de la Caravelle en Martinique, à Tartane, sur le territoire de la commune de Trinité.

Cette enquête publique d'une durée de 15 jours, se déroulera du **25 avril 2022 au 09 mai 2022 inclus** à la mairie de Trinité, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des services.

Madame Pauline Nelly CAMBERVEL, désignée en qualité de commissaire enquêteur, par décision N° E22000002/97 du 25 février 2022 du tribunal administratif de Fort-de-France, procédera à l'ouverture de l'enquête publique, le 25 avril 2022 et siégera à la mairie de Trinité, aux dates et heures ci-après :

• Lundi 25 avril 2022 de 8h à 12h - Ouverture et permanence

• Lundi 02 mai 2022 de 8h à 12h - Permanence

• Lundi 09 mai 2022 de 8h à 12h - Permanence et clôture

Le public peut prendre librement connaissance du dossier d'enquête publique et peut consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet au sein de la mairie de Trinité. Il peut les adresser par courrier au commissaire enquêteur, en mairie de Trinité, ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique :

enquetes-publicques.deal972@developpement-durable.gouv.fr. Ces observations seront annexées au registre d'enquête publique. Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-après :

<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr> rubrique « Participation du public/Enquêtes publiques 2022 » ainsi qu'en mairie de Trinité.

La personne responsable du projet est Monsieur le Préfet de Martinique.

Toute information devra être demandée à M. Stephan LERIDER, à la D.E.A.L. Martinique - 05 96 59 59 41 stephan.lerider@developpement-durable.gouv.fr.

Les frais de publicité, d'affichage ainsi que l'indemnisation du commissaire enquêteur sont à la charge de la D.E.A.L. Martinique.

Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus d'une part, à la disposition du public en mairie de Trinité, ainsi qu'à la DEAL Martinique aux jours et heures habituels d'ouverture et d'autre part, publiés sur le site internet de la DEAL :

<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr> rubrique « Participation du public/Enquêtes publiques 2022 »

Schoelcher, le 24/03/2022

Vous voulez

feuilleter

le Légis

dès le vendredi matin ?

Abonnez-vous

en ligne !

7 Jours / 7

24 H / 24

Paiement sécurisé

www.lelegis.fr

Notre téléphone

0596 70 54 38

**Une annonce
légale
à publier
en Martinique ?**

**Saisissez la en
ligne !
www.lelegis.fr**